

DECISION COMMUNAUTAIRE

Marché 2020-05 : Nettoyage du marché dominical de Sorgues.
 Signature de l'Avenant n° 2, avec la société ONYX MEDITERRANEE

Le Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° DE/46/5.4/21.03.2022-5 du 21 mars 2022 par laquelle le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » délègue au Président, pour la durée de son mandat une partie de ses attributions, en le chargeant de prendre toutes décisions sur les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé ;

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser un avenant n° 2 au marché n° 2020-05 « Nettoyage du marché dominical de Sorgues », ayant pour objet la prolongation du délai d'exécution d'un mois dans la mesure où le nouveau titulaire du marché n'est pas connu et que la collectivité doit maintenir la salubrité de la voie publique.

DECIDE

Article 1^{er} : de signer l'avenant n° 2, concernant le marché 2020-05 avec la Société ONYX MEDITERRANEE, ZAC de la Valentine, 41 chemin Vicinal de la Millière 13011 Marseille.

Montant de l'avenant :

Taux de la TVA : 10%

Montant HT : 7 780€

Montant TTC : 8 558€

% d'écart introduit par l'avenant : 4.80%

Nouveau montant du marché :

Taux de la TVA : 10%

Montant HT : 169 604€

Montant TTC : 186 564.40€

Article 2 : La prise d'effet de cette prorogation est actée au 01.07.2022

Article 3 : Toutes les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Monteux, le 08 juillet 2022

Président,



Christian GROS,
 Président de la Communauté
 d'Agglomération
 « Les Sorgues du Comtat »



Acte exécutoire

Loi n°82-213 du 2 mars 1982 :

Loi n°82-623 du 22 juillet 1982 :

Envoyé le : 12 juillet 2022

Affiché le : 12 juillet 2022



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 2

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

La communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat,
340 boulevard d'Avignon,
CS6075,
84170 MONTEUX

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

ONYX MEDITERRANEE
ZAC de la Valentine,
41 chemin Vicinal de la Millière
13011 Marseille.

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché 2020-05 : Nettoyage du marché dominical de Sorgues.

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 09/06/2020
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 24.mois
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Taux de la TVA : 10%
 - Montant HT : 161 824.00€
 - Montant TTC : 178 0063.40E

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet de prolonger le délai du marché pour une durée d'un mois à compter du 01/07/2022.

Cette prolongation se justifie par l'absence de nouveau titulaire pour le Marché public dont l'analyse est toujours en cours à ce jour.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 10%
- Montant HT : 7 780 €
- Montant TTC : 8 558€
- % d'écart introduit par l'avenant : 4.80%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 10%
- Montant HT : 169 604€
- Montant TTC : 186 564.40€

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

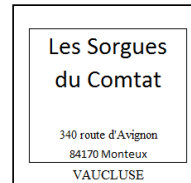
F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Pour l'Etat et ses établissements :

Mr Christian GROS
Président de la Communauté d'Agglomération
Les Sorgues du Comtat

A : Monteux, le

Signature



■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.